

d'armements, sur les dotations militaires et sur les achats effectués auprès de son industrie nationale. Entre-temps, il continuera de publier un rapport annuel sur ses exportations militaires, qui englobe toutes les catégories de matériel, et pas seulement les sept définies dans la résolution de l'ONU. Le rapport portant sur l'année civile 1991 devrait être publié en mars 1992.

En novembre dernier, dans une allocution à la Première Commission, l'ambassadrice du Canada au désarmement, M<sup>me</sup> Peggy Mason, a exhorté les autres États membres à s'engager eux aussi à faire appliquer pleinement la résolution et à fournir dès que possible des données tant sur les transferts que sur les achats d'armements.

## Communiqué du Commonwealth

*Voici un extrait du communiqué émis suite à la rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui a eu lieu à Harare (Zimbabwe), en octobre. Le Canada a fortement encouragé ses partenaires du Commonwealth à faire une telle déclaration pour prouver leur engagement politique à l'égard du règlement de la question de la prolifération.*

Les chefs de gouvernement évoquent avec souci les risques constants de conflits régionaux et locaux. Ces risques, comme en témoigne la guerre du Golfe, soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes internationaux de limitation des armes de destruction de masse ainsi que la nécessité de mettre un frein à l'accumulation des armements conventionnels au-delà des besoins légitimes d'autodéfense. Ils signalent dans ce contexte l'adhésion récente de plusieurs États au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ils conjurent tous les États de redoubler d'efforts pour empêcher la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects. Ils souhaitent ardemment la conclusion de la Convention sur les armes chimiques en 1992 et donnent leur accord de principe à la proposition visant à établir un registre des transferts d'armes aux Nations Unies.

## Allocution de Barbara McDougall devant l'AGNU

*Voici des extraits de l'allocution prononcée par l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 25 septembre.*

Nous nous réunissons cette année au cœur d'une période où les possibilités et les défis sont fort nombreux. Le rythme et l'orientation des événements des derniers mois sont annonciateurs d'un monde plus sûr, d'un nouvel ordre mondial plus juste, ainsi que du triomphe ultime d'un monde voué au respect de la règle du droit. Mais ces progrès posent certains défis...

La communauté internationale doit s'adapter, passer d'un monde centré sur l'État-nation à un monde interdépendant, d'un monde dominé par la diplomatie bilatérale à un monde où les institutions multilatérales occupent une place prépondérante...

Je crois, Monsieur le Président, que nous devons aller au-delà d'un système qui ne fait qu'empêcher les confrontations armées. Il nous faut redéfinir le concept de la sécurité multilatérale pour y inclure les menaces nouvelles et diversifiées à la paix et à la sécurité mondiales. Ces dangers, ce sont notamment la diminution de la couche d'ozone, la dégradation de nos océans, le fléau que représentent les stupéfiants illicites ainsi que les épidémies mondiales comme le sida, les exodes massifs de populations d'un pays vers un autre, et l'atrocité

pauvreté qui persiste dans de nombreuses régions du monde.

Nous sommes aussi conscients du fait que la démocratie et le respect des droits de la personne sont essentiels à notre sécurité collective.

### Efficacité de l'ONU

Monsieur le Président, la crise du Golfe a démontré que les Nations Unies disposaient de la volonté politique et de la capacité nécessaires pour repousser des agressions militaires. Mais pouvons-nous relever d'autres défis? Les défis liés au développement économique et social, aux droits et libertés de la personne et à l'environnement? La priorité pour le Canada est d'abord et avant tout de renforcer les Nations Unies, d'en faire une Organisation plus efficace et davantage en mesure de relever les défis actuels.

Monsieur le Président, il faut d'abord jeter un regard nouveau sur le Conseil de sécurité et la Charte de l'ONU. Par exemple, peu de gens se rendent compte que sept des pays qui font partie des Nations Unies et qui servent l'Organisation avec distinction se trouvent toujours sur la liste des «États ennemis». Nous pouvons et devons trouver des façons d'éliminer ce stigmate archaïque.

À l'instar des autres nations, nous comptons sur le leadership des cinq membres du Conseil, qui travaillent maintenant ensemble dans l'esprit de partenariat préconisé par la Charte. Le

Canada croit toutefois qu'il est temps de commencer à envisager la possibilité d'accorder à des pays clés, représentant toutes les régions du monde, le statut de membre permanent du Conseil de sécurité. Entre-temps, notre priorité doit être de voir à ce que le Conseil de sécurité, dans sa forme actuelle, fasse preuve de vision, d'efficacité et de sagesse. Nous devons avant tout faire en sorte que le Conseil puisse prendre des mesures préventives.

La capacité d'évaluer les situations explosives, de démontrer la volonté politique nécessaire au tout début du conflit et d'agir de façon efficace et décisive au moment opportun, permettra de disposer de plus de temps pour réagir aux événements, et de diminuer les risques pour la sécurité, en réduisant au minimum l'élément de surprise. Le simple fait que les Nations Unies puissent sonner rapidement et efficacement l'alarme peut avoir un effet dissuasif et prévenir un conflit...

Par ailleurs, pour que l'ONU soit efficace, tous les États membres doivent s'acquitter de leurs obligations. Ils doivent donc respecter leurs obligations à temps et au complet. Compte tenu du rôle accru des Nations Unies, il serait intolérable que l'Organisation soit paralysée faute de ressources, parce que les factures ne sont pas acquittées.

Monsieur le Président, le Canada est en faveur de l'amélioration de la capacité de l'ONU de canaliser vers des